

Informations de la Mairie - Informations pratiques

Horaires du bureau de Poste

Pendant la période estivale, le bureau de Poste de VILLECERF sera fermé du lundi 29 juillet au samedi 17 août. Vous êtes invités à vous rendre à La Poste de MORET du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00. Accueil téléphonique de La Poste au 36 31 ou La Banque Postale au 36 39.

Deuxième collecte hebdomadaire des ordures ménagères

Comme chaque été, une deuxième collecte hebdomadaire des ordures ménagères (bac marron) est mise en place chaque vendredi, du 1^{er} juillet au 31 août.

Attention : radar !

Suite à la prise d'un arrêté de police visant à réglementer la vitesse maximale à **30 km/h sur la portion de la rue Grande située entre Les Amis de Karen et la place du village**, des contrôles de vitesse réguliers vont être mis en place par les forces de police pour faire respecter cet arrêté.

Le Trophée Jean CORET

L'AHVOL décerne, tous les deux ans, un prix récompensant une restauration patrimoniale exemplaire. A partir de l'historique des travaux réalisés en 2012, la municipalité a constitué un dossier relatant la restauration du pont de Pilliers situé dans l'environnement classé de la vallée de l'Orvanne. Au vu de la restauration réalisée, le jury a décerné **Le Trophée CORET 2013 à la commune de Villecerf**. Une élégante statue de pierre noire "l'Envol" et un chèque de 1000 € ont été attribués à notre commune. Ce montant sera utilisé pour valoriser notre patrimoine.

Les Villecerfois ont du talent !

C'est entre Villecerf et Moret sur Loing, au Moyen-Âge que se déroule le premier roman de Sébastien BRUNELLO. Gauthier, le héros va se retrouver propulsé Seigneur de la misérable et boueuse terre de Serve. Dans un récit où se mêlent femmes calculatrices, courtisans obséquieux et mercenaires bourrus, revit toute une époque avec ses logiques propres, ses inconséquences, et ses habitudes parfois déroutantes. L'auteur dédicacera son livre à la bibliothèque de Villecerf le 19 octobre prochain.

Le Cerfival

Les animateurs du **Villecerfival 2013** vous invitent à participer aux concerts des 27 juillet et 31 août, 32 route de Lorrez-le-Bocage à Villecerf. Ouverture des portes à 18 h, clôture à 1 h du matin, buvette et restauration sur place. Vous pouvez consulter la page Facebook de l'événement à l'adresse villecerfival.

Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.
20 juillet : François DEYSSON 27 juillet : Béatrice de ROYS ROBINSON
24 août : François DEYSSON 31 août : Marie-Claude BONNET

Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08
Par fax : 01 64 24 90 73
Par Internet à l'adresse suivante
mairie@villecerf.fr

La bibliothèque municipale vous accueille tous les samedis de 10h à 12h **sauf pendant les vacances scolaires**.
Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30
le mercredi de 14h à 17h30
le vendredi de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h00

VILLECERF EXPRESS

mairie@villecerf.fr
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 69

Juillet - Août 2013

INONDATIONS DU 19 JUIN

Le 19 juin dernier, deux orages d'une violence extrême ont frappé notre village. Dès 17 h, des trombes d'eau se sont abattues sur la commune, dévalant les champs, transformant certaines rues en torrents, pénétrant dans les sous-sols. Le hameau des Sorbiers, le bas du chemin de Rebours près du chemin d'exploitation, la route de Lorrez-le-Bocage et une maison de la rue Grande ont été rapidement inondés. La D22 a été coupée à la hauteur de la ligne à haute tension, tout comme le virage de Saint Ange. Très vite, les dégâts se sont révélés très importants. Une entraide spontanée s'est immédiatement mise en place entre voisins. Notre employé communal est resté aider jusque tard dans la soirée. Les élus ont immédiatement agi en demandant à l'ART de mettre en place des panneaux de signalisation pour les chaussées les plus dangereuses, ce qui a été fait. Ils ont également rendu des visites aux sinistrés le jour même et sont restés en contact régulier avec eux. Depuis ces événements exceptionnels, des réunions de travail ont été mises en place, avec le SIDASS notamment. Une réunion de travail a été organisée le 15 juillet avec le Cabinet d'études AIRE qui sera chargé de proposer une meilleure gestion des eaux pluviales.

Édito

L'encart contenu dans le journal municipal du mois de juin marquait notre volonté de **"poursuivre la réflexion sur le stationnement" sur la place du village**.

Les différentes réactions des enseignants, des parents d'élèves, des responsables d'associations et des usagers de l'épicerie nous ont permis de mesurer l'intérêt commun pour une place plus agréable ET la demande de "places supplémentaires". Les élus ont entendu ces souhaits et ont recherché, avec le cabinet A.I.R.E, de nouvelles réponses :

- 1 place supplémentaire sur la place proprement dite,
- Transfert de la table de ping-pong à gauche de l'aire de jeux pour conserver 4 places pour les encadrants (enseignants, personnel, animateurs des associations),
- Marquage de 8 places sur la zone "route d'Episy"
- Recul des zébras, route d'Episy (côté impair) de manière à créer 2 places supplémentaires.
- Utilisation de plusieurs places inoccupées rue Grande.

Jean Marc LAGORGETTE a également poursuivi la réflexion concernant la création d'une aire réservée aux boulistes, hors du chemin rose, lors d'une réunion en présence d'un représentant des joueurs.

La qualité de notre projet résidera dans le juste équilibre entre les besoins de stationnement et le nécessaire embellissement du cœur du village.

Continuez à nous faire part de vos idées. Nous restons à votre écoute.

François DEYSSON

SUR VOTRE AGENDA

- 2 août, de 18h à 20h, marché nocturne, place de la République à Souppes
- 9 et 10 août, à partir de 22h, Nuit des étoiles à Donnemarie-Donville
- 24 août, à partir de 19h, Moret fait son cinéma. Pique-nique et projection du film Shrek 4 à 21h, Pré des Pins à Moret
- 24 et 25 août, Fête de la moisson à Provins
- 25 août, Fête de la Saint fiacre à Avon
- 28 septembre, Fête du village. Activités, repas en commun et feu d'artifice au stade

Directrice de publication :

Marie Claude Bonnet

Rédaction :

Jacques Illien, Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson et François Deysson

Compte rendu express du Conseil municipal du 8 juillet 2013

- Le Conseil municipal a décidé de renouveler le contrat de M. PISTRITTO pour 12 mois supplémentaires soit jusqu'au 5 août 2014.
- Didier BRIDOUX et Jean-Louis LIEBEN ont été désignés comme titulaires pour siéger au nouveau syndicat d'électrification. Jean-Marc LAGORGETTE sera leur suppléant.
- Le Conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer la convention Fonds E.C.O.L.E. pour obtenir le versement des fonds concernant la première tranche de travaux de la salle restauration scolaire.
- Le devis de la menuiserie PELTIER, concernant la fourniture du lambris de la salle polyvalente a été accepté. Son montant s'élève à 7 194,90 € TTC. Pour la mise en peinture des portes de la salle, le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise HUNDERTMARKT pour un montant de 2 870,40 € TTC. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80 %.
- Le Conseil municipal a validé l'implantation du futur atelier municipal à l'endroit initialement prévu mais en se décalant de 2,50 m du mur existant, tel que le préconise notre architecte. Deux autres solutions avaient été envisagées mais elles n'ont pas reçu l'assentiment des riverains consultés.
- Le Conseil municipal a autorisé Madame le Maire à prendre l'arrêt de réintégration de Madame Angèle GUILLAUME à se pourvoir en cassation comme la loi nous y autorise.
- Sur préconisation de la CCMSL, la bibliothèque municipale va s'informatiser afin d'être intégrée dans le futur réseau intercommunal. Le devis pour l'achat du logiciel ORPHEE a été retenu par les élus, pour un montant de 1 196 € TTC, subventionné à 50% par la CCMSL. Un ordinateur muni des périphériques nécessaires sera également acheté par la commune, achat subventionné à hauteur de 60 % par le Conseil général.
- Dans le cadre du petit patrimoine de pays, les élus ont décidé de réhabiliter, voire de réinstaller, les différentes croix telles qu'elles existaient par le passé dans notre village. La croix de Saint NICOLAS, qui se trouvait à l'angle du Chemin Pavé et de la rue Grande, sera réinstallée, si possible avant la fête du village, le 28 septembre.
- A ce jour, 92 enfants sont inscrits pour la rentrée scolaire de septembre dans nos écoles maternelle et primaire.
- La société EQUIMETH est officiellement autorisée à exploiter sur le territoire de la commune d'ECUELLES.
- Le Député Yves JEGO assistera à l'inauguration du salon de peinture "Le pont des quatre saisons", le 9 novembre à la salle polyvalente.

Du côté des Associations

- L'ENVOL vous rappelle que les cours de gym reprendront **le mercredi 11 septembre de 19h30 à 20h30**, pour la gym tonique et **le 13 septembre de 18h30 à 19h30** pour les seniors, les adeptes de la gym douce et du renforcement musculaire. Les hommes sont également accueillis ! La saison dernière, seul un courageux est venu se joindre aux dames ! Renseignements et inscription : Corinne (06 49 11 97 85) ou Annie (06 85 48 26 14). Bonnes vacances à tous !
- **Vous aimez jouer au Scrabble ?** Le Foyer Rural vous invite à partager ce plaisir avec d'autres passionnés à partir du mois d'octobre, **le lundi et/ou le vendredi après-midi, à partir de 14 heures**. Attention : pas de compétition, juste le plaisir de jouer et de passer de bons moments ensemble ! Pour tous renseignements, contactez Josette (01 64 24 92 44 ou 06 50 41 0107).

Aménagement de la RD 403

Le trafic de plus en plus intense et l'accroissement considérable du nombre de poids lourds ne sont pas étrangers aux problèmes de sécurité routière sur cet axe. Cette situation a provoqué la demande conjointe des maires des 5 communes, de Darvault à Ville Saint Jacques, pour obtenir le détournement du trafic national et international hors de ces communes rurales, rejoignant ainsi les nombreuses interventions de F. DEYSSON, dans le cadre de la préparation du schéma de cohérence territoriale.

L'agence routière territoriale (A.R.T) a travaillé sur l'aménagement de la D403 pour que les automobilistes "entrant" dans le village IDENTIFIENT une zone habitée. Des bandes sonores ont été posées ainsi qu'une résine de couleur située entre les coussins berlinois et les premières habitations. De même les peintures au sol ont été reprises.

Nous avons également obtenu qu'une boucle de comptage de véhicules soit posée. Nous disposerons ainsi de données utiles pour étayer la demande de ces 5 communes. Le plateau surélevé, promis par le Conseil général, à proximité d'Allo-Flock, est reporté. L'état des buses, sous la chaussée, fait craindre des désordres importants.

Trottoirs de la route de Lorrez-le-Bocage

Les trottoirs de la route de Lorrez-le-Bocage ont besoin d'être refaits. Les usagers nous le rappellent régulièrement, avec raison. Une première estimation, comprenant une remise aux normes obligatoire de l'arrêt du bus, s'élève, pour **le seul trottoir côté pair, à plus de 80 000 €**, mais devra être complétée par une amélioration de la gestion des eaux pluviales et par l'enfouissement des réseaux électriques. Ce dossier prioritaire, pour les prochains budgets, devra faire l'objet d'une étude précise. Nous serons ainsi en mesure d'apporter des réponses globales au traitement de cet axe piéton si important pour la liaison avec le centre du village. D'ici là, les endroits les plus dégradés seront sécurisés.

Diminution de la vitesse sur la route de Lorrez-le-Bocage

Malgré les aménagements en chicane déjà réalisés, de nombreux riverains continuent à se plaindre de la vitesse excessive de certains véhicules. Au-delà des verbalisations auxquels ces conducteurs indécents s'exposent, nous avons demandé au cabinet A.I.R.E de nous faire une proposition à même de faire diminuer la vitesse des véhicules entre la route de Rebours et le plateau de la route de Lorrez. Nous avons également demandé l'étude d'une balise solaire clignotante indiquant le carrefour avec la route de Rebours. N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez.

Réparation du chemin communal n° 6

Le chemin communal C6 est de plus en plus fréquenté par les usagers venant de Dormelles, Pilliers, Ville Saint Jacques et Villecerf pour se rendre à la gare de Moret ou vers la D606 ce qui a certes permis de réduire le trafic dans le centre du village. Cela nous a contraints à entreprendre des travaux de réhabilitation en renforçant les **deux** rives du C6 sur 320 m entre la RD 403 vers Montarlot. Ces travaux d'un montant total de 42 875,41 € TTC ont été réalisés par les entreprises EIFFAGE et GOULARD. La subvention de 10 000 € du Député JEGO que nous avons obtenue, en 2012, viendra diminuer l'impact sur nos fonds propres.

Chemin des Roulis

Le chantier de gestion des eaux pluviales sur le chemin des Roulis est terminé. Réalisé par l'entreprise E.T.P sous la maîtrise d'œuvre du cabinet A.I.R.E, ces travaux d'un montant de 17 418,54 € TTC vont permettre de traiter en plusieurs points et par plusieurs techniques (*tranchée drainante, puits filtrants, etc.*) les flux d'eau importants qui charriaient des alluvions sur la route de la vallée. Les dernières inondations à Villecerf montrent que ce type de traitement pourrait être appliqué sur d'autres sites.